

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Direction du développement et
de l'équilibre des territoires

Service eau et milieux aquatiques

7 avenue de la Gare d'eau
25031 Besançon Cedex

Tél. 03 81 25 81 72

Politique de l'eau :

le Département du Doubs,
**une collectivité
volontaire !**



Département du Doubs — imprimé par nos soins — ne pas jeter sur la voie publique

www.doubs.fr

www.doubs.fr

doubs
le Département

2024

Politique de l'eau :

le Département du Doubs, une collectivité volontaire !

Eau vive, eau potable: le Département répond présent ! Aux côtés de ses partenaires (collectivités locales, État, Agence de l'eau), il est engagé depuis longtemps dans la gestion des ressources en eau et de l'assainissement. Il participe ainsi à la reconquête de la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Le Département a toujours considéré qu'il avait des responsabilités particulières à assumer du fait du caractère karstique de son territoire et de sa position en tête de bassin versant de la Saône. Le Doubs est ainsi l'un des rares Départements à aller au delà de ses obligations en poursuivant son soutien aux communes et leurs groupements dans la mise en œuvre de leurs projets d'assainissement, de préservation des ressources en eau et de protection des milieux aquatiques.

Le Doubs, c'est

- 3 000 km de cours d'eau
- 718 ha de plans d'eau
- 19 espaces naturels sensibles ouverts au public
- 7 M€ consacrés à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques en 2024

Gouvernance, stratégie, connaissance...

Le Département est force d'action et de proposition

- Le Département copilote avec l'État et ses partenaires le plan destiné à améliorer les rivières karstiques à l'horizon 2027.
- La politique de l'eau départementale s'articule avec les priorités de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ce qui produit un effet levier bénéfique aux projets des territoires.
- Le Département accompagne les EPCI par la présence de ses élus ou/et de ses services dans divers instances: comité de bassin, commissions locales de l'eau, comités de rivière, CODERST.
- Il maintient son soutien en adhérant et/ou contribuant aux syndicats mixtes organisés à la bonne échelle et dotés de moyens adaptés aux enjeux.

- Il a été moteur dans la création, en 2019 et 2020, de deux syndicats mixtes qui ont obtenu le label d'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (Epage), soulignant l'excellence du travail mené: l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue et l'EPAGE Doubs Dessoubre.
- Pour orienter l'action des syndicats mixtes, il a mis en place depuis plus de 15 ans un réseau départemental de suivi des cours d'eau patrimoniaux (Loue, Dessoubre, Cusancin, etc) en complémentarité de celui de l'Agence de l'eau.
- Aux côtés de l'Etat, il accompagne les collectivités locales pour la préfiguration de la gestion des boues d'épuration domestiques tenant compte des évolutions locales et réglementaires à venir.
- Il est à l'initiative de la création d'un site internet départemental de l'eau visant à rassembler et mettre à disposition du grand public les principales informations concernant l'eau: gestion, usages, préservation, rôle et actions mises en œuvre par les différents acteurs locaux.



Le Département apporte un appui technique constant aux collectivités

- Accompagnement des EPCI dans leur prise de compétence eau potable et assainissement suite à la loi NOTRE.
- Soutien à la création et à la rénovation d'équipements d'assainissement collectif et d'alimentation en eau potable.
- Suivi des ouvrages d'assainissement et des procédures de protection de captages dans le cadre du service d'assistance technique dans le domaine de l'eau (SATE) renforcé par le décret de juin 2019.
- Aide au montage des projets d'assainissement/eau potable/milieux aquatiques des maîtres d'ouvrage.
- Fédération des EPCI pour mettre en œuvre la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) à des échelles cohérentes (cinq études de préfiguration de cette compétence réalisées).
- Création d'un portail d'accès aux données sur la qualité des milieux aquatiques à destination des partenaires techniques du Département (Etat, EPAGE, EPTB,...) : près de 5 millions de données bancarisées et 800 stations de mesures.

Le soutien financier du Département ne faiblit pas

- Adaptation et différenciation des soutiens financiers en matière d'eau potable et d'assainissement pour répondre aux enjeux de chaque territoire.
- Accompagnement et appui financier de dix EPCI pour la réalisation de leur étude de transfert de compétences « assainissement » et « eau potable ».
- Financement d'études et travaux en matière d'assainissement/milieux aquatiques/eau potable.
- Financement des dispositifs de récupération des eaux pluviales installés par les agriculteurs et les collectivités pour économiser la ressource.

Les élus et les services du Département mobilisés

Christine Bouquin, Présidente, assure avec l'État le co-pilotage de la démarche destinée à améliorer les rivières karstiques à l'horizon 2027.

Béatrix Loizon, Vice-présidente en charge de la gestion et de la préservation du patrimoine naturel, de la transition climatique et du tourisme, est membre du bureau de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue.

Philippe Alpy, Vice-président en charge du développement territorial, de l'attractivité et des affaires européennes et transfrontalières est président de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue.

Ludovic Fagaut, Vice-président en charge du retour à l'emploi, de l'insertion et de l'action sociale, est président du SMIX du Marais de Saône et du bassin versant de la source d'Arcier.

Christian Méthot, Conseiller départemental, est 1^{er} Vice-président de l'EPAGE Doubs Dessoubre. Six techniciens et ingénieurs (SATE) et 1 agent administratif sont mobilisés.